

L'ÉPREUVE

L'Alambike consiste à relever un challenge sportif et caritatif de 24 heures non-stop par équipe de 4 à 8 participants qui se relaient sur un parcours imposé d'environ 4.5 kms, dans une ambiance festive et conviviale. L'objectif est de parcourir le plus de kilomètres possible afin de faire gonfler la cagnotte, qui sera reversée à des associations locales à l'issue de l'épreuve. L'Alambike est ouvert aux VTT musculaires et électriques, les équipes mixtes sont autorisées.

Règlement

&

Infos pratiques

En date du 1 Aout 2021



INSCRIPTIONS

Équipes

- L'inscription de l'équipe est validée lorsque la totalité des éléments seront fournis et vérifiés par l'organisateur :
 - Le formulaire d'inscription de l'équipe
 - Les frais d'inscription
- Les mineurs (16 ans mini) seront sous la responsabilité des adultes de leur équipe (au minimum 2 adultes par équipe). Ils doivent fournir en sus l'autorisation parentale de l'épreuve dûment remplie.
- Un participant ne peut s'inscrire à l'épreuve que dans une seule équipe.
- L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de participants.
- L'inscription validée implique l'acceptation et le respect du présent règlement.

Frais d'inscription

- Les frais d'inscription sont de 69€ TTC par personne, ils comprennent la participation à l'épreuve, les repas du samedi soir et du dimanche matin, les ravitaillements et un cadeau souvenir.
- Une caution de 50€ par équipe sera demandée en sus à l'accueil pour la fourniture du bracelet de comptage. Elle sera restituée à la fin de l'épreuve en échange du bracelet.
- Les frais de participation ne seront pas remboursés en cas de désistement (Il sera possible de remplacer un participant jusqu'à 2 semaines précédant l'épreuve, sous réserve de la validation de son dossier d'inscription).

Identification des participants

- Dès réception des packs équipes, chaque participant devra porter son bracelet ajusté sur un poignet. Ce bracelet permettra au participant d'accéder aux différentes zones de l'épreuve, de prendre les repas, et pourra être contrôlé par l'organisation durant toute la durée de l'épreuve.
- Chaque participant devra également apposer visiblement sa plaque de cadre sur son vélo pour accéder au parcours.
- L'autocollant "Accès Paddocks" numéroté pour 1 véhicule par équipe, devra être collé visiblement sur le pare-brise du véhicule choisi.

COMPTAGE DES KILOMETRES

- Chaque équipe est munie d'un bracelet cheville néoprène permettant la comptabilisation de chaque tours et le contrôle des passages intermédiaires.
- Le kilométrage réalisé par l'équipe est obtenu en multipliant le nombre de tours comptabilisés complètement au moment de l'arrivée par la distance du parcours. La somme des kilométrages de toutes les équipes permettra de calculer la cagnotte de l'épreuve.
- Au titre du challenge sportif, chaque équipe pourra connaître en temps réel le kilométrage qu'elle a parcouru depuis le départ.
- La perte accidentelle du bracelet doit être signalée au plus vite à l'organisation par le chef d'équipe. Cette perte entraîne à minima la non comptabilisation du tour où elle s'est produite.
- Les tours crédités d'un temps incohérent (ex: trop court) ou sans passage aux contrôles intermédiaires ne sont pas comptabilisés.

SECOURS ET ASSISTANCE

- 2 postes de secours sont tenus par une équipe de secouristes avec la présence d'un médecin (sur le parcours et sous le chapiteau).
- Les secouristes réalisent également des patrouilles le long du parcours durant l'épreuve.
- Un stand d'assistance mécanique est à la disposition des participants à proximité du paddock. Les pièces à remplacer sont à votre charge.

PROGRAMME DE L'ÉPREUVE

Vendredi 3 septembre

- 17h00 à 23h00 : Accueil à la maison des Gets, puis installation sur les paddocks
- 17h00 à 23h00 : Ouverture des paddocks à la circulation des véhicules et des personnes
- 23h00 : Fermeture des paddocks aux participants et au public (le paddock est gardé durant la nuit)

Samedi 4 septembre

- 7h00 à 9h30 : Ouverture des paddocks à la circulation des véhicules et des personnes
- 7h00 à 9h00 : Accueil à l'Office du tourisme, puis installation sur les paddocks
- 9h30 : Fermeture des paddocks à la circulation des véhicules
- 10h00 à 11h00 : Ouverture du parcours à l'ensemble des participants pour effectuer les reconnaissances
- 11h30 : Briefing pour toutes les équipes sous le chapiteau (2 personnes par équipe maximum, de préférence le capitaine et le premier relayeur)
- 14h45 : Regroupement de tous les premiers relayeurs sur la ligne de départ
- 15h00 : **Départ de l'Alambike**
- 16h00 à 18h00 : Ravitaillements dans les stands
- 18h30 à 21h00 : Repas pour les participants

Dimanche 5 septembre

- 7h00 à 9h30 : Petit déjeuner pour les participants
- 10h00 à 12h00 : Ravitaillements dans les stands
- 15h00 : **Arrivée de l'Alambike**
- 15h30 : Remise des dons sur la scène & ouverture des paddocks à la circulation



Règlement & Infos pratiques

En date du 15 Juin 2021

PARCOURS

- Seules les personnes munies de leur bracelet, de leur vélo (muni de leur plaque de cadre) et de leur casque peuvent accéder au parcours.
- Un seul membre par équipe à la fois est autorisé sur le parcours durant l'épreuve.
- Tous les participants doivent reconnaître le parcours en amont de l'épreuve, durant le créneau horaire dédié.

Zone de relais

- Elle se situe à proximité de la ligne de départ / arrivée, en amont du front de neige, et matérialisée par un chapiteau.
- Elle permet la transmission du bracelet de comptage entre coéquipiers, et ainsi le passage des relais. Le relai se fait à l'arrêt, par le passage du bracelet qui doit obligatoirement être porté à la cheville (sous peine de problèmes de comptabilisation).
- Les relais doivent obligatoirement se faire dans cette zone.
- Le tour de circuit doit être effectué en entier par un seul et même participant, même en cas d'incident (crevaison, bris, ...).
- Le nombre de tours effectués entre chaque relais est libre.
- Les participants doivent suivre les flux de passage, la traversée du parcours est interdite dans cette zone.
- Elle accueille les ravitaillements.

Zone détrit

- Seule la zone matérialisée réservée aux détrit est autorisée pour que les participants puissent jeter quoique ce soit sur le parcours.

Modifications du parcours

- L'organisation se voit dans l'obligation de réduire le parcours sur la partie haute du circuit pendant une durée limitée, environ entre 20h et 00h. Durant cette période, le fléchage du parcours sera modifié, sans que toutefois cela n'ait une incidence discutable ni sur les participants, ni sur la comptabilisation du nombre de tours de chaque équipe.
- Le parcours peut également être modifié durant l'épreuve pour des raisons climatiques ou de sécurité. Ces modifications seront décidées par les organisateurs, qui devront alors modifier le fléchage du parcours, sans que toutefois cela n'ait une incidence discutable ni sur les participants, ni sur la comptabilisation du nombre de tours de chaque équipe.

SECURITE

- Le port d'un casque homologué est obligatoire sur le parcours pour tous les participants.
- Durant la nuit, les participants doivent être équipés pour voir le parcours et être vu par tous en tout point du parcours.
- L'organisation se réserve le droit de refuser un vélo s'il est jugé dangereux pour la sécurité durant l'épreuve.
- Les règles du code de la route s'appliquent aux participants durant toute l'épreuve. Les règles de respect et de courtoisie s'appliquent également : l'événement se veut avant tout convivial.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- Soyez prudent et courtois lors de vos dépassements ou croisements de spectateurs, notamment dans le centre du village.
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation.
- L'abus d'alcool n'est pas compatible avec la pratique d'un sport. L'accès au parcours sera refusé à toute personne en état d'ébriété.
- Des commissaires sont positionnés à différents points du parcours pour assurer et faire respecter la sécurité et le respect des règles, et sont habilités à sanctionner les participants.

TOUTE ATTITUDE NON SPORTIVE OU NON COURTOISE ET/OU LE NON-RESPECT DE CE RÈGLEMENT PEUVENT CONDUIRE A DES SANCTIONS ALLANT JUSQU'À L'EXCLUSION DE L'EQUIPE

PADDOCKS / PARKINGS

- Chaque équipe bénéficie d'un emplacement délimité et numéroté dans les paddocks. Seuls les véhicules munis de l'autocollant "Accès Paddocks" collé peuvent y accéder. Les parkings publics permettront aux autres véhicules de stationner à proximité de l'épreuve (centre du village).
- Des bornes électriques sont mises à la disposition des participants dans la zone des stands (les rallonges ne sont pas fournies).
- L'utilisation de groupes électrogènes et de barbecues est interdite dans les paddocks et sur les parkings annexes.
- Chaque emplacement doit être rendu propre et sans déchets, au plus tard le dimanche à 21h.

RESTAURATION & HEBERGEMENT

- Les repas du samedi soir et du dimanche matin sont servis sur présentation du bracelet au poignet du participant.
- Le chapiteau est ouvert en continu durant l'épreuve aux participants pour se reposer et se réchauffer. Des zones de bivouacs sont à la disposition des participants.
- 2 créneaux de 2h sont prévus pendant l'épreuve pour le ravitaillement des participants, sous les stands.

RÉCLAMATIONS

- Les éventuelles réclamations doivent être déposées par le chef d'équipe auprès de l'organisation au « PC Épreuve » uniquement.
- Après vérification et concertation, l'organisation prendra les mesures adéquates.

ASSURANCE, VOL ET DÉGRADATION

- L'organisateur a souscrit une assurance Responsabilité Civile pour l'événement.
- Il est toutefois recommandé aux participants de contracter une assurance individuelle accident de leur côté. Cette assurance intervient lorsque l'assuré est victime d'un accident durant l'épreuve.
- Chaque participant est responsable de l'ensemble de son matériel et de ses biens personnels. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage, vol ou dégradation survenu avant, pendant et après l'épreuve, et ce sur toutes les zones de l'épreuve.

ANNULATION DE L'ÉPREUVE

- L'organisateur se réserve le droit, en cas de force majeure d'annuler l'épreuve. Dans ce cas extrême d'annulation, les participants seront remboursés de leurs frais d'inscriptions.
- De même l'organisateur se réserve le droit, en cas de force majeure d'interrompre l'épreuve. Dans ce cas les participants ne seront pas remboursés de leurs frais d'inscriptions.
- Aucun recours ne pourra être tenté envers l'organisateur.

DROIT À L'IMAGE

- Chaque participant à l'Alambike autorise l'organisateur à utiliser les images de l'épreuve, sans pouvoir s'y opposer au titre de droit à l'image, ni prétendre d'une quelconque contrepartie financière.

Autorisation parentale

Je soussigné(e)

Demeurant

.....

.....

Agissant en qualité de père / mère / tuteur (rayer la mention inexacte)

Autorise ma fille / mon fils (rayer la mention inexacte) mineur(e) nommé(e) ci-dessous :

Nom:

Prénom :

Né(e) le :/...../.....

A participer à l'Alambike qui se déroulera les 4 et 5 Septembre 2021 aux Gets

Fait à : Le :/...../.....



Signature du responsable légal